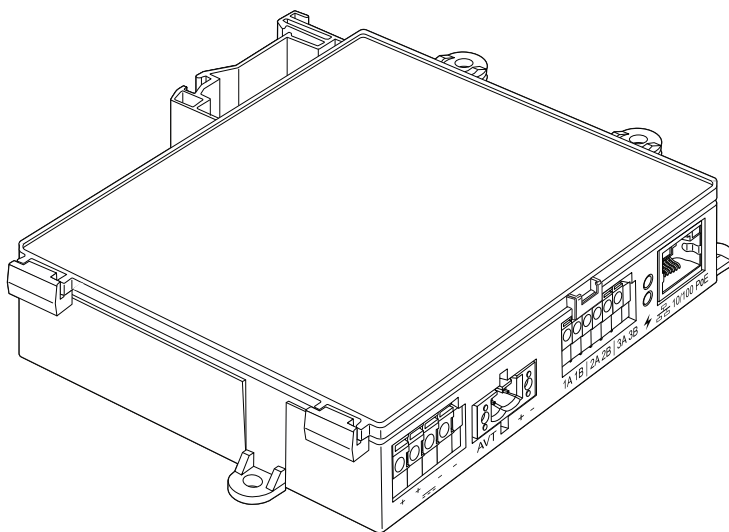


Table des matières

Information de sécurité	2	Emplacements dangereux	4
Vue d'ensemble du système	3	Exigences pour l'alimentation	4
Entrées d'alimentation	3	Normes et certifications	4
Connexion AVT	3	Dimensions	5
Sorties de présence de tension	3	Instructions d'installation	5
Caractéristiques techniques	4	Garantie	6
Caractéristiques liées à l'environnement	4	Garantie limitée de Panduit	6

Le module réseau est un accessoire en option qui active les capacités réseau du testeur d'absence de tension VeriSafe 2.0 (AVT). Le module réseau intègre une application Web fournie par un serveur Web embarqué. L'application Web surveille les données de l'AVT et fournit des fonctionnalités d'intégration, de configuration et de mise à jour du firmware. Le module réseau prend en charge les données de l'AVT via les protocoles EtherNet/IP et Modbus TCP. Les sorties discrètes de présence de tension peuvent être utilisées comme une indication de présence de tension avec ou sans connexion réseau. Le module réseau offre la possibilité d'enregistrer divers jeux de données au moyen de déclencheurs intégrés (pour plus d'informations, voir le Guide d'utilisation du module réseau VeriSafe, document n° B21176).



AFIN DE RÉDUIRE LE RISQUE DE BLESSURES, IL EST INDISPENSABLE QUE L'UTILISATEUR LISE LE MANUEL D'INSTRUCTIONS

REMARQUE : dans un objectif de qualité optimale, les produits Panduit™ sont constamment améliorés et mis à jour.

En conséquence, les images présentées dans ce manuel peuvent être légèrement différentes du produit acheté.

REMARQUE : des mises à jour de ce manuel d'instructions peuvent être disponibles. Pour obtenir la dernière version de ce manuel, consulter le site www.panduit.com.

Support technique

Support technique en Amérique du Nord :

techsupport@panduit.com
Tél. : 866,405 6654

Support technique dans l'UE :

techsupportemea@panduit.com
Tél. : 31 546 580 452
Fax : 31 546 580 441

Support technique en Asie-Pacifique :

techsupportap@panduit.com
Tél. :
Singapour : 1-800-Panduit (7263848)
Australie : 1-800-Panduit (7263848)
Corée : 02 21827300

Pour obtenir une copie des garanties des produits Panduit, visiter www.panduit.com/warranty

Information de sécurité

Ce manuel contient des informations et des avertissements qui doivent être suivis pour garantir un fonctionnement en toute sécurité du module réseau. Le non-respect des avertissements et des informations contenus dans ce manuel pourrait entraîner une défaillance du produit, une électrocution, des blessures graves ou la mort.

Conditions particulières d'utilisation



Emplacements dangereux

- Le matériel doit être installé dans un tableau offrant un niveau de protection au moins équivalent à IP54 conformément à la norme CEI 60079-0.
- Plage de température ambiante : $-25\text{ °C} \leq T_{\text{ambiante}} \leq 60\text{ °C}$
- Le tableau ne doit pouvoir être ouvert qu'à l'aide d'un outil.

AVERTISSEMENT :



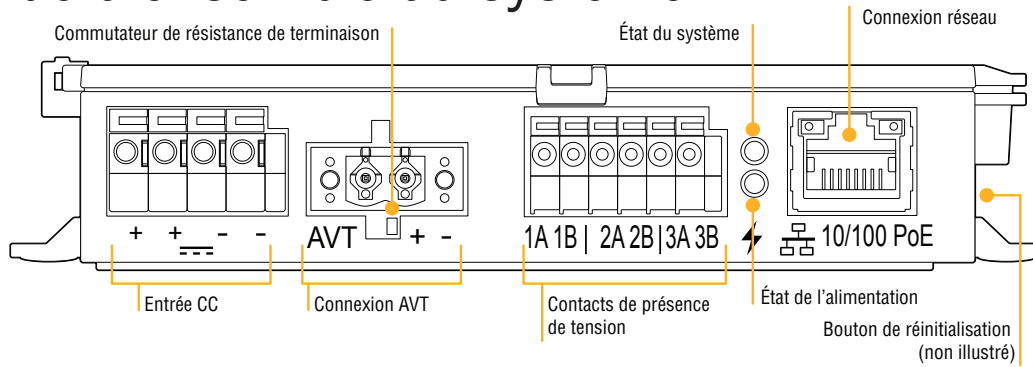
- Toujours couper l'alimentation électrique avant d'accéder à un tableau électrique
- Toujours suivre les procédures de sécurité, de verrouillage et d'étiquetage pour exécuter des travaux sur des systèmes et des équipements électriques ou à proximité de tels dispositifs
- Ne pas utiliser ce produit en dehors des limites de performance et des limites environnementales spécifiées
- Toujours respecter les normes et les codes d'installation locaux
- Les données provenant du module réseau n'ont pas d'exigence de sécurité fonctionnelle. Elles ne doivent être utilisées qu'à des fins de surveillance. En cas d'intégration dans un système à sécurité garantie, utiliser les sorties SIL 3 du module d'isolement de l'AVT.

 Le module réseau contient des cartes électroniques et peut être mis au rebut dans une installation de recyclage de produits électroniques.

IMPORTANT Ce manuel d'instructions concerne uniquement les exigences d'installation physique. Se reporter au document B21176 (Guide d'utilisation VS2-Net) pour obtenir des instructions sur l'utilisation des fonctions VS2-NET, l'interface Web et les données de journalisation/rapport du système AVT 2.0 connecté.

Des mises à jour du firmware du module réseau et du guide d'utilisation peuvent être disponibles. Pour obtenir les dernières versions, consulter le site www.panduit.com.

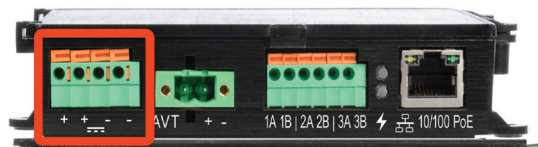
Vue d'ensemble du système



- Le commutateur de résistance de terminaison sous les ports de connexion de l'AVT sur le module réseau et sur le module d'isolement de l'AVT doit être positionné vers la droite (réglage d'usine) lorsque l'on regarde le port

ENTRÉES D'ALIMENTATION

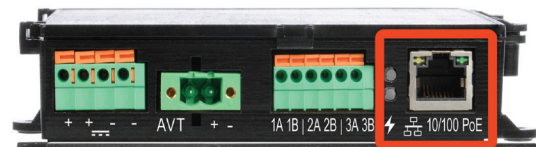
Entrée CC



IMPORTANT L'alimentation doit être protégée contre les surtensions. À défaut, une protection externe contre les surtensions est nécessaire à l'entrée de l'alimentation.

- Alimentation régulée CEI Classe I
Courant de sortie (min.) : 12 Vcc - 100 mA, 24 Vcc - 50 mA
- Exigences pour les connecteurs et le câblage
Gamme de fils : AWG #24 - 14 plein/toronné (1 fil seulement)
Longueur de dénudage du fil : 9,0 mm (min)/10,0 mm (max)

Connexion réseau (PoE)



- 10/100 PoE
- Topologie IEEE 802.3af Type 1 Class III PoE.

IMPORTANT

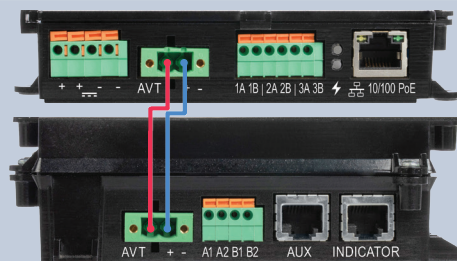
Lorsque le module réseau est utilisé avec le module d'isolement de l'AVT 2.0, le module réseau « AVT Connection » fournit l'alimentation du module réseau au module d'isolement. Par conséquent, NE PAS appliquer une source d'alimentation externe au module d'isolement de l'AVT 2.0 lorsqu'il est utilisé avec le module réseau.

CONNEXION AVT

Fournit l'alimentation et les communications au module d'isolement de l'AVT. La connexion s'effectue via un connecteur de borne à vis enfichable.

IMPORTANT Le module réseau doit être installé dans le même tableau électrique que le module d'isolement de l'AVT VeriSafe 2.0.

Câblage recommandé



1 Module réseau

2 Module d'isolement

Caractéristiques du connecteur

- Exigences pour les connecteurs et le câblage
Gamme de fils : (1 fil) : AWG #24 - 12 [2,5 mm²] plein/toronné
(2 fils) : AWG #18 [1,0 mm²] plein
AWG #18 [1,5 mm²] toronné
Longueur de dénudage du fil : 7,0 mm (min)/8,0 mm (max)
Taille de tournevis : M3x0.5
Couple de serrage requis : 0,57 N-m [5,0 po-lb] +/- 10 %

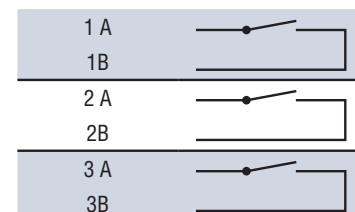
SORTIES DE PRÉSENCE DE TENSION

Reflètent l'état des LED de présence de tension sur le module indicateur de l'AVT. Ces sorties sont mises à jour toutes les 2 secondes en fonction de l'état indiqué par le module d'isolement de l'AVT. Ces sorties ne constituent pas une indication d'absence de tension.

Caractéristiques des sorties

3 contacts de sortie de relais à semi-conducteurs	Normalement ouverts, les relais se ferment lorsque les voyants rouges de l'AVT sont allumés (voir le manuel de l'AVT pour les seuils de tension des voyants rouges)
Calibre de fil	AWG #26-16 AWG (0,13 - 1,3 mm ²) plein/toronné (1 fil seulement)
Isolement	Entrée/sortie 5000 Veff
Tension nominale	30 V CA/CC
Intensité nominale	80 mA (max.)
Résistance à l'état passant	30 Ω

Schéma de sortie



Caractéristiques techniques




AVERTISSEMENT : Ne pas utiliser ce produit en dehors des limites de performance et des limites environnementales spécifiées. Le non-respect de ces caractéristiques techniques pourrait entraîner une défaillance du produit, des blessures ou même la mort.

Caractéristiques liées à l'environnement

Température de fonctionnement	-13 °F à 140 °F (-25 °C à 60 °C)
Température d'entreposage	-49 °F à 185 °F (-45 °C à 85 °C)
Humidité	5 à 90 % sans condensation ; conçu pour fonctionner à 80 % d'humidité à 40 °C (104 °F) en décroissant de façon linéaire jusqu'à 50 % d'humidité à 60 °C (140 °F)
Degré de pollution	3
Altitude	Jusqu'à 5 000 mètres (16 400 pieds)
Degré de protection	Type ouvert, IP20

Emplacements dangereux

Conditions particulières d'utilisation 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Le matériel doit être installé dans un tableau offrant un niveau de protection au moins équivalent à IP54 conformément à la norme CEI 60079-0. ■ Plage de température ambiante : $-25\text{ °C} \leq T_{\text{ambiante}} \leq 60\text{ °C}$ ■ Le tableau ne doit pouvoir être ouvert qu'à l'aide d'un outil.
Module réseau (caractéristiques pour emplacements dangereux)	cULus: Class I, Division 2, Groups A, B, C, D Class I Zone 2 AEx ec IIC T5 Gc; Ex ec IIC T5 Gc

Exigences pour l'alimentation

Entrée CC	IMPORTANT L'alimentation doit être protégée contre les surtensions. À défaut, une protection externe contre les surtensions est nécessaire à l'entrée de l'alimentation. 12-24 Vcc (alimentation régulée CEI Classe I) Courant de sortie (min.) : 12 Vcc - 100 mA, 24 Vcc - 50 mA Appel de courant : 84 mA max. sous 12 Vcc ; 42 mA max sous 24 Vcc (module réseau + AVT)
Alimentation par Ethernet (PoE)	PoE (10/100), 15 mA, topologie PoE IEEE 802.at (-af) Type 1 Class III

Normes et certifications

CEI/UL/CSA C22.2 n° 61010-1 CEI/UL/CSA C22.2 N° 61010-2-030	Règles de sécurité pour appareils électriques de mesurage, de régulation et de laboratoire
UL 508 et CSA C22.2 n° 14	Appareillage industriel de commande
FCC – CFR 47 Part 15 Subpart B	Appareils RF
CAN ICES-001	Générateurs de fréquence radio industriels, scientifiques et médicaux (ISM)
EN 55011, CISPR 11 AS/NZS CISPR 11	Caractéristiques des perturbations radiofréquences
CEI 61326-1 EN 61326-1	Exigences de CEM et d'immunité
CEI/EN 61000-3-2, -3-3, -6-2	Compatibilité électromagnétique (CEM)
CE UKCA	Marquage de conformité pour l'Espace économique européen Marquage de conformité pour le Royaume-Uni
Directive RoHS	Limitation de certaines substances dangereuses



LISTED

E489576

Absence of Voltage
Accessory
Ind. Cont. Eq.



LISTED

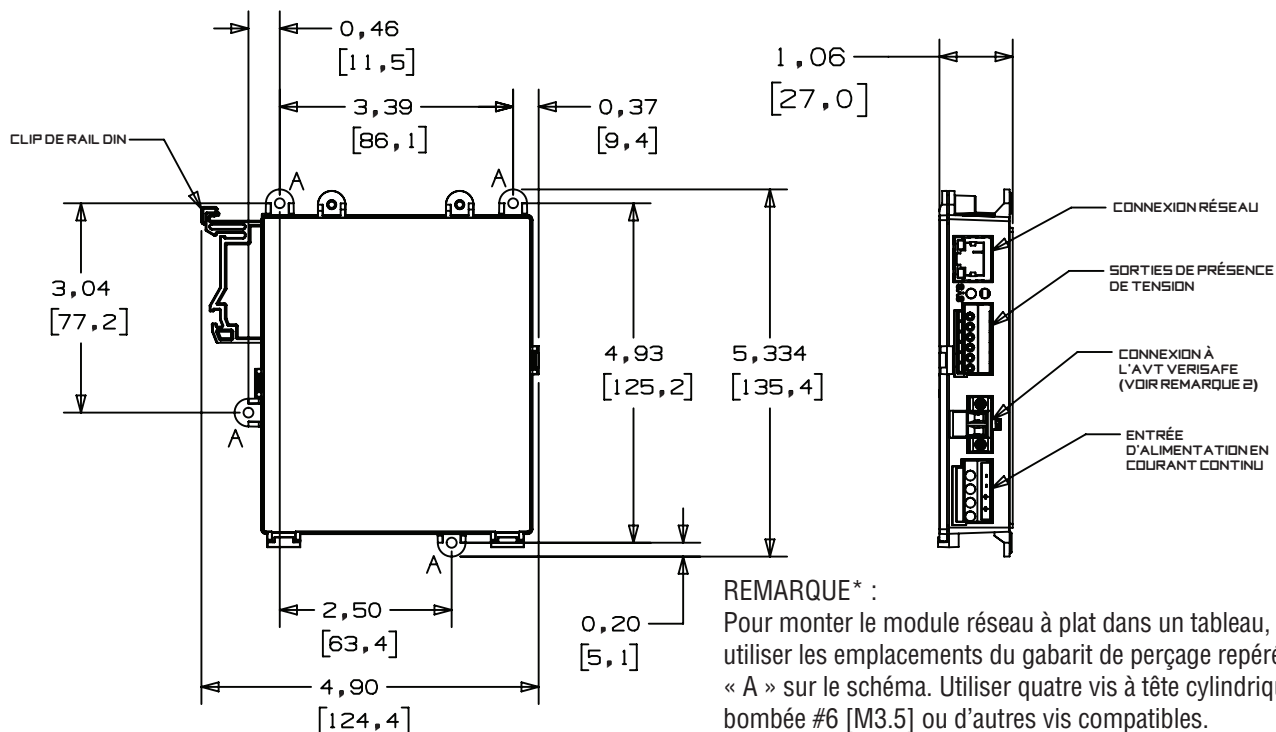
E495719



Dimensions

Dimensions

135 x 112 x 28 mm (5,3 x 4,4 x 1,1 pouces), lorsque la connexion réseau est installée



Instructions d'installation

Conditions particulières d'utilisation



Emplacements dangereux

- Le matériel doit être installé dans un tableau offrant un niveau de protection au moins équivalent à IP54 conformément à la norme CEI 60079-0.
- Plage de température ambiante : $-25\text{ °C} \leq T_{\text{ambiante}} \leq 60\text{ °C}$
- Le tableau ne doit pouvoir être ouvert qu'à l'aide d'un outil.

AVERTISSEMENT :



- Toujours couper l'alimentation électrique avant d'accéder à un tableau électrique
- Toujours suivre les procédures de sécurité, de verrouillage et d'étiquetage pour exécuter des travaux sur des systèmes et des équipements électriques ou à proximité de tels dispositifs
- Ne pas utiliser ce produit en dehors des limites de performance et des limites environnementales spécifiées
- Toujours respecter les normes et les codes d'installation locaux
- Les données provenant du module réseau n'ont pas d'exigence de sécurité fonctionnelle. Elles ne doivent être utilisées qu'à des fins de surveillance. En cas d'intégration dans un système à sécurité garantie, utiliser les sorties SIL 3 du module d'isolement de l'AVT à la place des sorties du module réseau.

ÉTAPE 1 : INSTALLER LE MODULE RÉSEAU DANS LE TABLEAU

- Monter le module réseau à plat dans le tableau (voir * REMARQUE dans le schéma dimensionnel ci-dessus), ou
- Encliqueter le module réseau sur le rail DIN, ou
- Monter le module réseau sur le module d'isolement de l'AVT 2.0. Voir l'illustration à droite.

ÉTAPE 2 : ALIMENTER LE MODULE RÉSEAU (ALIMENTATION CC OU POE)

- Connecter l'alimentation à l'entrée CC ou connecter le câble réseau PoE au connecteur PoE

ÉTAPE 3 : CONNECTER LA SORTIE DE DONNÉES/ALIMENTATION DU MODULE RÉSEAU AU MODULE D'ISOLEMENT DE L'AVT 2.0

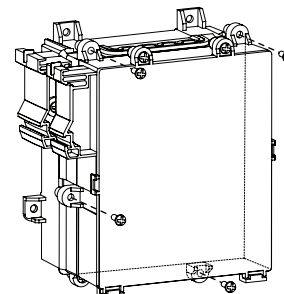
- Connecter les fils dans les connecteurs à bornes à vis enfichables du module réseau et du module d'isolement de l'AVT 2.0. Les ports du connecteur sont étiquetés « AVT ».

ÉTAPE 4 : CONNECTER LE CÂBLE RÉSEAU AU PORT RJ-45

- Si l'on utilise le connecteur d'entrée CC pour l'alimentation, et non l'alimentation PoE, connecter le câble réseau RJ-45,
- Si l'on utilise l'alimentation PoE, connecter le câble réseau PoE au port RJ-45

ÉTAPE 5 : AVANT LA MISE SOUS TENSION, LIRE LE DOCUMENT B21110 (MANUEL D'INSTRUCTIONS DE L'AVT 2.0) ET LE DOCUMENT B21176 (GUIDE D'UTILISATION DU MODULE RÉSEAU) POUR OBTENIR LES INSTRUCTIONS D'UTILISATION ET D'INTERFACE WEB. METTRE LE SYSTÈME SOUS TENSION.

SI ON LE SOUHAITE, FIXER LE MODULE RÉSEAU AU MODULE D'ISOLEMENT DE L'AVT 2.0 À L'AIDE DES VIS FOURNIES AVEC LE MODULE RÉSEAU



Garantie

GARANTIE LIMITÉE DE PANDUIT

- 1. Garantie limitée.** Aux fins de cette garantie limitée, l'expression « **produits Panduit** » se rapporte à tous les produits de marque Panduit vendus par Panduit. Panduit garantit que, à moins qu'une autre durée soit indiquée dans le manuel du produit, le guide d'utilisateur ou toute autre documentation de produit de Panduit, le produit Panduit ainsi que toutes ses parties et tous ses composants seront conformes aux caractéristiques techniques publiées de Panduit et exempts de défauts matériels et de fabrication, pour une durée d'un an suivant la date de facturation de Panduit ou d'un distributeur autorisé, à supposer que la date d'expédition d'origine de l'usine de Panduit ne dépasse pas 18 mois.
- 2. Micrologiciel.** Sauf indication contraire dans un autre contrat de licence, et sous réserve des limites relatives aux produits tiers indiquées ci-dessous, Panduit garantit que tous les micrologiciels intégrés aux produits Panduit quels qu'ils soient, lorsqu'ils sont utilisés avec du matériel de Panduit et correctement installés, fonctionneront conformément aux caractéristiques techniques publiées de Panduit pour une durée d'un an suivant la date de facturation de Panduit ou d'un distributeur autorisé, à supposer que la date d'expédition d'origine de l'usine de Panduit ne dépasse pas 18 mois. Toute exception à la durée d'un an de cette garantie limitée sera indiquée dans le manuel du produit, le guide d'utilisateur ou toute autre documentation de produit de Panduit. Panduit ne garantit pas que le fonctionnement du micrologiciel sera ininterrompu ou exempt d'erreurs, ni que les fonctions qu'il comprend répondront ou satisferont à l'utilisation ou aux exigences attendues de l'acheteur. Si Panduit offre d'autres garanties pour un logiciel autonome vendu par Panduit, elles seront indiquées dans le contrat de licence d'utilisation approprié.
- 3. Recours.** La seule obligation de Panduit et le seul recours offert à l'acheteur dans le cadre de cette garantie sont la réparation ou le remplacement par Panduit des produits Panduit défectueux. Le recours offert à l'acheteur sera déterminé à la discrétion exclusive de Panduit. Les réparations sur place sous garantie demandées par l'acheteur ne sont pas couvertes et les frais devront être assumés par l'acheteur, à moins qu'une autorisation écrite de Panduit soit fournie avant le commencement de la réparation sur place sous garantie. Panduit se réserve le droit d'examiner les produits Panduit sur place ou, à sa discrétion exclusive, d'émettre des instructions d'expédition pour retourner le produit. Lorsque nécessaire, l'acheteur doit retourner le produit, les pièces ou les composants défectueux par colis prépayé au service à la clientèle de Panduit avec une autorisation de retour d'article de Panduit. Si Panduit confirme que le produit présente un défaut couvert par la garantie, le produit réparé ou remplacé par Panduit sera garanti pour le reste de la durée applicable au produit Panduit expédié à l'origine, ou pour une période de 90 jours à partir de la date d'expédition du produit à l'acheteur, la plus longue période étant retenue.
- 4. Aucune garantie pour les produits tiers.** Panduit ne fait aucune déclaration et décline toute garantie, qu'elle soit explicite ou implicite, concernant tout produit ou service tiers, y compris les logiciels et micrologiciels tiers qui pourraient être intégrés à des produits Panduit, revendus par Panduit ou offerts en sous-licence par Panduit. Dans l'éventualité où des garanties de fabricant tiers couvrent un produit Panduit et peuvent être transférées, Panduit transférera lesdites garanties à l'acheteur et toute mise en application de ces garanties s'effectuera entre l'acheteur et le tiers. Panduit ne garantit pas la compatibilité des produits Panduit avec les produits d'autres fabricants ou avec l'utilisation qu'en fait l'acheteur, sauf si les caractéristiques techniques publiées ou une offre de prix écrite de Panduit expriment explicitement la compatibilité.
- 5. Exclusions.** L'acheteur est responsable de déterminer avant l'utilisation si le produit Panduit correspond à l'utilisation prévue ; l'acheteur assume toutes les responsabilités et tous les risques liés à cette utilisation. Les présentes garanties ne s'appliquent pas aux produits Panduit qui auraient subi une utilisation, un entretien, un entreposage, une manipulation ou une installation inappropriés, qui auraient été endommagés accidentellement, ou qui auraient été modifiés ou altérés par une personne autre qu'un employé de Panduit ou une personne autorisée par Panduit. De plus, la garantie du micrologiciel ne couvre pas tout défaut résultant d'un micrologiciel fourni par l'acheteur, d'un interfaçage non autorisé, d'un fonctionnement hors des conditions environnementales précisées pour le produit, ou d'une préparation des lieux ou d'un entretien incorrects ou inadéquats de la part de l'acheteur. Les produits Panduit ne sont pas conçus ou pensés pour un usage médical ou pour servir de composant dans un appareil médical utilisé pour soutenir la vie humaine, et leur utilisation n'est pas autorisée dans ces contextes. Si un acheteur achète ou utilise un produit Panduit pour tout usage médical non autorisé ou pour lequel le produit n'est pas conçu, l'acheteur dégage Panduit de toute responsabilité relative aux dommages ou aux préjudices subis en raison de l'utilisation des produits Panduit pour un usage médical.
- 6. LIMITATION DE RESPONSABILITÉ. LES PRÉSENTES GARANTIES SONT LES SEULES GARANTIES DE L'ACHETEUR. TOUTES LES GARANTIES IMPLICITES SONT REJETÉES, Y COMPRIS, DE FAÇON NON EXCLUSIVE, LES GARANTIES IMPLICITES DE QUALITÉ MARCHANDE OU D'ADÉQUATION À UN USAGE PARTICULIER. À L'EXCEPTION DES LIMITES PRÉVUES PAR LA LOI, PANDUIT NE PEUT EN AUCUN CAS ÊTRE TENUE POUR RESPONSABLE DES PERTES ET DES DOMMAGES CAUSÉS PAR UN PRODUIT PANDUIT, QUE CES PERTES ET DOMMAGES SOIENT DIRECTS, INDIRECTS, CONSÉCUTIFS, ACCESSOIRES OU SPÉCIAUX, Y COMPRIS, DE FAÇON NON EXCLUSIVE, TOUTE PERTE DE DONNÉES OU PERTE DE REVENUS, DE PROFITS OU D'ÉCONOMIES, QU'ILS SOIENT RÉELS OU PRÉVUS.**
- 7. Généralités.** Cette garantie limitée ne s'applique qu'aux produits Panduit, et non aux combinaisons ou aux assemblages de produits Panduit. Aucun aspect de cette garantie limitée n'est à interpréter comme une garantie offerte à l'acheteur pour la mise en œuvre d'un système utilisant des produits Panduit. Le programme de garantie Certification Plus de Panduit est proposé pour les projets installés par les installateurs certifiés de Panduit qui répondent à certains critères et sont enregistrés auprès de Panduit conformément aux conditions du programme de garantie Certification Plus de Panduit.